

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

SECTION DU LOIRET

Agir pour ne pas Subir



Déclaration liminaire CFTC CTL du 06-10-2020

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de ce CTL est dense et se rapporte aux différents bilans de la DRFIP du Loiret pour l'année 2019.

Ce CTL aborde entre autres le bilan social de la DRFIP pour 2019. Or, le résultat de l'observatoire interne des MEF, publié en mai 2020, met en évidence une dégradation globale des indicateurs qui traduit un profond malaise des agents.

Le bilan pour la DRFIP du Loiret, qui nous est présenté, ne prend pas en compte le niveau d'implication de ses agents lorsqu'un dispositif d'entraide est mis en place. En effet, même si en 6 ans, la DRFIP du Loiret a perdu environ 12 % de son effectif, les agents la DRFIP du Loiret ont su faire face aux différentes urgences. L'épisode COVID confirme, s'il en était besoin, le professionnalisme de nos collègues.

Par ailleurs, la mise à jour du DUERP aurait permis de faire un état des conditions de vie au travail des agents de la DRFIP du Loiret.

Depuis la fin du confinement, le moral des agents et/ou l'ambiance de travail se dégradent continuellement. La prime « COVID » et les ponctions sur les congés et RTT n'y sont pas étrangères. **La mise en place d'une nouvelle organisation de travail ne pourra aboutir si les moyens qui lui seront consacrés sont insuffisants.**

Une **communication rapide et uniforme envers l'ensemble des agents** doit être recherchée notamment sur les sujets concernant chacun d'entre-eux comme le télétravail ou bien le retour d'expérience (ou RETEX).

Les agents ne veulent pas être réduits à une variable d'ajustement du contrat d'objectifs et de moyens, signé en mars par le directeur général avant la pandémie, qui n'a intégré aucun changement induit par l'épisode COVID (changements socio-professionnels, organisation et collectif de travail).

La CFTC regrette qu'aucun amendement n'ait été proposé à ce document qui découle de réflexions et de projections dans le contexte du « monde d'avant » et applicable au « monde d'après » et qui, malgré tout, devra être décliné au plan local.

Pour la CFTC, il est urgent de remettre l'humain au cœur de toute réflexion concernant l'évolution rapide de nos métiers même si la crise sanitaire a favorisé un dialogue social soutenu dans le Loiret.

Je vous remercie pour votre écoute.

Secrétaire départementale : Sylvie SAMAT. Division des professionnels et du
contrôle P1 Cité Coligny

E-mail : cftcdgfp045@gmail.com

Site Internet : <http://www.cftc-dgfp.fr>

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF